RÉTABLISSONS LA JUSTICE EN SUPPRIMANT LA TVA HOLLANDE

 (Photo datée du 17 juillet 2012 et extraite de la page d'accueil du site du PS)

Le 14 juillet 2012 à Brest le Président Hollande affirmait : « S'il y avait eu cette augmentation de la TVA telle qu'elle avait été votée, c'était 1,6 point de TVA, 11 milliards d'euros qui étaient prélevés sur les Français, qui aurait affaibli encore la croissance, mis des personnes au chômage, amputé le pouvoir d'achat : je m'y suis refusé. »

Sur le site il est précisé : "Conformément aux engagements pris devant les Français, les députés ont donc adopté mardi 17 juillet 2012 l'article premier du *« collectif »* budgétaire abrogeant la hausse de la TVA de 19,6 à 21,2 %, votée par la précédente majorité".

Jusque là tout allait bien. Mais les bonnes intentions ne durent qu'un temps ! Et comme disait Jacques Chirac "Les promesses n'engagent que ceux qui les reçoivent" *("Le Monde" du 22 février 1998*). Comment, en cette période de dépenses outrancières, se priver de quelques points de TVA laquelle, il faut le rappeler, représente 47 % de la totalité des impôts collectés par l' Etat ? La TVA pour ceux qui ne voient qu'une ligne ou colonne sur une facture c'est 319 Millions d'euros par jour de rentrée d'argent assurée. Alors ce joli pactole vaut bien quelques reculades même si c'est au prix du ridicule et du discrédit. Voyez la vidéo ci-dessous qui érige le mensonge en mode de gouvernement .

Bonne nouvelle de dernière minute, le taux de TVA sur les préservatifs restera inchangé. Merci M. Dechavanne.



[youtube=http://www.youtube.com/watch?v=fbka9J_YkJg&w=560&h=315]